BONCHAMP infos

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE BONCHAMP

BONCHAMP
commune passion

FINANCES
p.3 Budget 2023
Interview

SPORT ET JEUNESSE
p.4 Une 3ème édition
de la SOP réussie

VIE ÉCONOMIQUE
p.8 Ils s'installent
à Bonchamp

n° 76
AVRIL 2023

LE NOUVEL ESPACE DE GALBÉ OUVRE FIN JUIN

Sommaire

3

BUDGET 2023

- Interview, Questions à Michel Triquet, Adjoint aux Finances

4

SPORT ET JEUNESSE

- 3ème édition de la Semaine Olympique et Paralympique

5

CADRE DE VIE

- L'aménagement de l'Espace de Galbé

6-7

SÉCURITÉ ET CITOYENNETÉ

- Opération Tranquillité Vacances
- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- 2ème édition de la Journée citoyenne
- Bricoler, tondre la pelouse : des horaires à respecter !
- Stationnements sur trottoir : Que dit le Code de la route ?
- Prochaines visites de quartiers

8-9

VIE ÉCONOMIQUE

- Mm BIO ! Tranformateur d'ingrédients BIO
- Jean-Pierre Leveque s'installe comme pisciniste avec Carré détente
- Au bonheur des lames, un affûteur sur le marché du jeudi
- Dietplus : Amélie Durfort, nouvelle coach en rééquilibrage alimentaire
- Fourrier paysage change de propriétaire
- Thomas Huchedé reprend le garage Mezières, route du Mans
- Tablacasa propose du mobilier d'intérieur

10

AGENDA

- Manifestations du 15 avril à début juillet

11

LAVAL AGGLOMÉRATION ET TRIBUNE LIBRE

- Salon LAVAL VIRTUAL
- Environnement : Broyat gratuit de végétaux en déchetterie

ÉDITO

En ce début de printemps, les collectivités territoriales sont en pleine période budgétaire, et c'est le cas pour notre ville.
Comme les particuliers et les entreprises, les communes subissent les augmentations liées à l'inflation, à la hausse des coûts de l'énergie, des denrées alimentaires et de la masse salariale. À Bonchamp, la conséquence est une hausse de nos charges de l'ordre de 300 000€ pour 2023 réduisant d'autant notre excédent de fonctionnement et notre capacité d'autofinancement.
Nous allons donc devoir être encore plus vigilants sur nos dépenses et rechercher tous les financements possibles pour nos projets. Il n'est évidemment pas envisagé d'augmenter les taux d'imposition comme nous nous y sommes engagés et ils n'ont d'ailleurs pas varié depuis 2009. De nombreuses collectivités augmentent très fortement leurs taux jusqu'à 25% cette année!
Les contribuables vont toutefois constater la hausse des bases fixée par l'Etat de l'ordre de 7%. Cette hausse est en quelque sorte la garantie d'un certain maintien du pouvoir d'achat de la commune puisque nous n'augmentons pas les taux. L'opposition proposait de les baisser pour atténuer cette hausse des bases ! Comment envisager et justifier une telle hypothèse si ce n'est par démagogie ? Comment continuer à assurer des services de qualité, à accompagner la vie associative et nos établissements scolaires, à poursuivre l'entretien de notre patrimoine, nos investissements répondant aux besoins des habitants, à rembourser notre dette en subissant des hausses de charges et en diminuant nos recettes ?
Par ailleurs, il faut rappeler que si la hausse des bases engendre une hausse de l'impôt, les contribuables ont vu disparaitre leur taxe d'habitation ces dernières années.

Notre ville avance toutefois. L'Espace de Galbé sera fonctionnel fin juin et offrira un site de grande qualité. Les immeubles du centre avancent pour l'un et le chantier commence pour les deux autres. Ceci perturbe quelque peu le stationnement mais il est difficile de faire autrement pour évoluer de façon sécurisée et le nombre final de places sera supérieur dans le centre à l'achèvement de ces travaux qu'il ne l'était auparavant.

Soyez assurés de la volonté de l'ensemble des élus de poursuivre le développement de Bonchamp en intégrant au mieux les contraintes que nous subissons tous.

Votre maire,

Gwénaël POISSON

■ **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Gwénaël POISSON

■ **DIRECTRICE DE LA RÉDACTION :** Isabelle OZILLE

■ **RÉDACTRICE EN CHEF :** Manuela PIGNEAU

■ **COMITÉ DE RÉDACTION :** Fabienne LE RIDOU, Janick LECHAT, Isabelle LEFEUVRE, Nathalie PINÇON, Isabelle PARIS, Marlène RIAUTÉ, Anne-Marie MILLE, Jonathan BOURE

■ **CRÉDITS PHOTOS :** Manuela PIGNEAU

■ **CRÉATION ET IMPRESSION :** Imprimerie Futur

■ **TIRAGE :** 3 100 exemplaires

MAIRIE 25 rue du Maine / Tél. 02 43 90 31 88

www.bonchamp.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi :
8h30-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-12h

BUDGET

Le budget 2023 de la ville contrarié par l'inflation

Michel Triquet, Adjoint aux finances, annonce le Budget 2023 de 13 Millions d'euros, adopté à la majorité lors du Conseil Municipal du 2 mars.

INTERVIEW

Quels sont les chiffres clés du budget ?

MT : Le Budget primitif de 13 Millions d'euros se compose de 7,5 Millions d'euros en fonctionnement et 5,5 Millions d'euros d'investissements comprenant pour 50% les reports de programme engagés les années précédentes.
Dans la section fonctionnement, 60% des charges représentent des charges de Personnel, un pourcentage stable, le reste sont les dépenses pour l'ensemble des services, en passant par la voirie, l'entretien des bâtiments publics et les subventions aux associations.

Quelles sont les augmentations subies ?

MT : Ce sont notamment les couts des produits alimentaires pour la restauration scolaire. Le plus important est le poste Energie avec +20% pour l'électricité en 2023 (après une hausse de 25% en 2022) et 68% pour le tarif Gaz. Les dépenses de fonctionnement globalement augmentent de 9% en 2023.

Quelles sont les solutions pour pallier à ces augmentations ?

MT : Les dotations de l'Etat n'ayant pas augmentées, nous sommes contraints de revaloriser de 5% les prestations de services aux familles tout en préservant la qualité des services publics. Pour le poste fiscalité (66% des recettes sont des recettes fiscales), le taux d'imposition revenant à la commune est resté identique depuis 2009 par la volonté de l'équipe municipale. La dynamique de construction de la ville et l'indexation des valeurs locatives décidée par l'État

nous sont favorables, mais ne permettent pas de compenser les augmentations de charges aussi l'excédent de fonctionnement est réduit de 300 000 € par an par rapport au début du mandat (-30%).

Quels sont les programmes d'investissements sur l'année ?

MT : Avec un total de 2 390 000 €, nous réaliserons la continuité du nouvel éclairage public dans les quartiers, la poursuite des pistes cyclables, 500 000 € sont budgétés pour la réhabilitation de la Résidence les Rosiers et différents travaux sur les bâtiments publics.

« Notre dette d'emprunt reste maitrisée à 3 115 000 € soit 488 € par habitant contre 775 € de moyenne nationale » souligne Michel Triquet et ajoute ***« notre volonté est de rester vigilant à nos dépenses, attentifs aux possibilités de subventions pour garder le cap de nos investissements tout en restant à l'écoute des opportunités ».***

SOP

Une 3ème édition de la Semaine Olympique et Paralympique réussie

Du 27 au 31 mars dernier, dans le cadre de la Convention Territoriale Gobale signée entre la CAF de la Mayenne et la ville de Bonchamp, le service sports et jeunesse a sensibilisé et éveillé les jeunes du CP au CM2 des deux écoles en leur proposant différentes activités sportives olympiques et paralympiques.

L'inclusion étant le thème de l'année 2023, l'équipe d'éducateurs et animateurs sportifs a intégré tous les jeunes dans les activités proposées et changé le regard sur le handicap en mettant en avant le sport paralympique.

Les CP et CE1 ont pratiqué le basket (épreuve olympique), le Volley assis (épreuve paralympique) et participé au défi 2024, comme tous les jeunes des 2 écoles primaires, pour atteindre l'objectif des 2024 balles déposées après avoir traversé des circuits semés d'obstacles (forêt, slalom, haies, poutre...).
Les CM1ont pu découvrir le biathlon laser (course et tir au pistolet laser) et le basket fauteuil.
À Graines de Malice, les Papilios, les Chenilles, les Pap's et Butterflies ont participé au défi 2024 en récoltant 341 balles pour faire monter le compteur.
Les CE2 ont participé à différents ateliers : biathlon, volley assis, basket/ basket fauteuil.
Défi remporté avec la participation des CM2. Tous les enfants auront déposé 2086 balles en totalité. *Bravo à eux !*

Une belle découverte pour beaucoup d'entre eux où le handicap est effacé et fait place au plaisir.

Pour clôturer la SOP, les éducateurs du service sports et jeunesse de la ville labellisée TERRE DE JEUX 2024 et les élèves de CM2 ont eu la chance de pouvoir échanger en visio conférence avec Thibaud LEFRANCOIS, athlète handisport de la Fédération Française de Volley.
Il pratique le volley assis au club de Nantes (1er au championnat de France) et joue en équipe de France avec laquelle il prépare les jeux paralympiques 2024 qui se dérouleront à Paris. Force de caractère pour cet athlète de haut niveau amputé à mi-mollet d'une jambe suite à un accident qui échange avec les enfants pour leur plus grand plaisir *« j'ai toujours été sportif et j'ai découvert le volley assis, un sport physique, un jeu technique avec des déplacements intenses, après mon amputation il y a 5 ans et ça m'a plu »* souligne Thibaud Lefrançois.
Après avoir montré ses prothèses aux enfants, il explique *« il a fallu surmonter des obstacles, retrouver la confiance en soi et l'envie de continuer le sport malgré le handicap »* et ajoute *« je me suis adapté pour mieux jouer et progresser avec la prothèse. Je m'entraine 12h par semaine dont 6h avec un entraineur individuel, accompagné de préparation physique et mentale »*.
Avec l'équipe de France, Thibault Lefrançois sera en tournoi international aux Pays Bas au début de l'été. Il a donné rendez-vous, aux jeunes ravis de cette rencontre, en 2024 pour suivre les JO et la compétition paralympique de volley assis qui sera diffusée à la télévision. ■

À NOTER :
La journée olympique et paralympique aura lieu
le mercredi 21 juin
au Complexe Sportif.

Thibaud LEFRANCOIS, athlète paralympique en visio conférence avec les CM2

AMÉNAGEMENT

L'Espace de Galbé sera ouvert fin juin

Regard sur les aménagements en cours

80 arbres plantés de plusieurs essences (Saules, Aulnes, Cerisiers, Chênes, Frênes...), 500 arbustes plantés aux pieds des arbres, 1820 hélophytes (graminées comme la menthe, Carex et des Iris).
Cet été, les promeneurs pourront découvrir les premières fleurs des graminées.
La 2ème phase de travaux est programmée dès le 15 avril avec le déplacement du merlon de tir à l'arc, la reprise de l'allée existante (hippodrome), la création de nouvelles allées en stabilisé, des travaux de maçonnerie (observatoire de la mare), l'enrochement de certaines zones, l'installation des mobiliers, des platelages et passerelles. Des plantations sont prévues en novembre et l'ensemencement fonction des conditions météorologiques.
«Le site de Galbé, actuellement en cours d'aménagement, sera ouvert au public fin juin avec l'ensemble des équipements : un observatoire, des nouveaux circuits de promenade, des passerelles, des pontons et îles en bois au-dessus de l'eau, un gradin en escalier et un verger partagé» souligne Gwénaël Poisson, Maire.

Leroy Paysages, entreprise mayennaise, mobilisée pour les plantations autour des 600 mètres de linéaire du ruisseau à Galbé, en présence de Gwénaël Poisson, Maire et de Vincent Foucoin, Directeur des services techniques de la ville

2400 plantations

SÉCURITÉ

Opération Tranquillité Vacances

Les vacances peuvent être signe d'évasion, de départ, mais partir implique aussi de quitter momentanément son domicile.

Pour répondre à une inquiétude légitime des vacanciers et afin d'éviter une recrudescence des cambriolages durant cette période, la ville en partenariat avec le commissariat de police de Laval, la police municipale et les référents de quartiers du dispositif *« Participation Citoyenne »,* développent tout au long de l'année une opération de sécurisation.
Cette opération a pour but :

- De multiplier les patrouilles afin de lutter contre les cambriolages,
- D'effectuer des passages dissuasifs autour de votre domicile lors de vos absences.

Pour vous inscrire au dispositif OTV, renvoyez ou déposez le formulaire au commissariat de Police de Laval ou en mairie. Lors de vos absences, vous pouvez également aviser votre référent de quartier dont ses coordonnées vous ont été données sur un flyer.
L'Opération Tranquillité Vacances n'a qu'un seul objectif, vous permettre de partir en vacances en toute tranquillité ! ■

CLSPD

Création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Bonchamp compte plus de 5 000 habitants et, au sens de la loi, elle doit se doter d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Présidé par Monsieur le Maire et / ou par l'Adjoint au Maire en charge de la prévention de la délinquance, le CLSPD constitue le cadre de concertation sur les priorités et est l'instance d'échanges, de diagnostic et de suivi des actions qui permettent de lutter contre l'insécurité et la délinquance au sein de notre ville.

Le Rôle

Le conseil constitue une instance de réflexion et d'élaboration des stratégies coordonnées de lutte contre la délinquance, au service de laquelle doivent se mobiliser les institutions et organismes publics et privés concernés, dans le respect des prérogatives de chacun.

Les Membres

Les institutions et personnes identifiées sont invitées à l'initiative des élus en fonction des problématiques rencontrées. À Bonchamp, la police nationale, la police municipale, les sapeurs pompiers, l'éducation nationale, les transports de bus, les bailleurs sociaux, les services municipaux ainsi que des élus participent au CLSPD.
Le Préfet de la Mayenne et le Procureur peuvent également y participer.

Des réunions et échanges d'informations réguliers

Une fois par an, une séance plénière est organisée. Cette plénière permet de présenter la feuille de route de la ville avec des objectifs chiffrés.
Tout au long de l'année, c'est lors de réunions thématiques en comité restreint que de nouvelles actions sont mises en place. Une cellule de veille existe aussi entre la police municipale, la police nationale. M. le Maire y est représenté par son adjoint.
Ces groupes de travail permettent une analyse des faits rencontrés, un recoupement d'informations sur les personnes mises en causes et l'élaboration d'actions concrètes mesurables qui doivent apporter des résultats.
Quotidiennement, des échanges d'informations existent entre la police nationale et la police municipale. Ces deux entités sont au cœur de la lutte contre les problèmes de délinquance à Bonchamp. ■

Journée Citoyenne 2023

Plébiscitée lors d'une enquête réalisée auprès des participants à l'édition 2022, la journée citoyenne sera reconduite en 2023 et aura lieu **le samedi 7 octobre.** Des informations sur les thèmes et actions retenus vous seront communiquées prochainement. ■

STATIONNEMENTS SUR TROTTOIR

Que dit le Code de la route ?

L'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique.

De fait, c'est verbalisable. **L'amende s'élève à 135 € pour les voitures et à 35€ pour les deux-roues et trois-roues.** De plus, votre véhicule peut également être mis en fourrière en cas d'entrave à la circulation ou de stationnement gênant.
Il n'existe **aucune dérogation** non plus pour le stationnement d'un véhicule à cheval sur le trottoir et sur la route. C'est considéré comme gênant la circulation, même si, selon vous, vous n'empêchez pas le passage des piétons. Le montant de la contravention est toujours identique : 35 ou 135€.

Le maire peut-il autoriser le stationnement sur les trottoirs ?

Il existe en revanche une exception à cette règle. L'Article L2213-2 du Code général des collectivités territoriales prodigue **au maire l'autorité d'accorder le stationnement** sur un trottoir dépourvu de signalisation horizontale. Il est le seul à détenir les pouvoirs de police de la circulation sur les routes dont il est le gestionnaire. Il peut ainsi prendre des mesures et accorder une autorisation de stationnements sur les trottoirs en cas de difficulté de circulation par exemple. En revanche, même dans ce cas, cette autorisation ne peut en aucun cas compromettre la circulation des piétons, plus particulièrement celle des personnes à mobilité réduite. Celle-ci pouvant faire l'objet de la mise en fourrière du véhicule gênant la circulation. ■

BRICOLER, TONDRE LA PELOUSE

Des horaires à respecter !

Le soleil qui revient donne envie de bricoler en utilisant des outils parfois bruyants.

Les activités nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants, comme les tondeuses, tronçonneuses, perceuses ou autres, sont possibles à des heures précises. **Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h** et de **14h à 19h**; **le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**; **le dimanche et jours fériés de 10h à 12h** *(selon arrêté préfectoral).* ■

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE (Route de Louverné)

✺ Lundi	14h - 18h
✺ Mardi	9h - 12h / 14h - 18h
✺ Mercredi	14h - 18h
✺ Jeudi	FERMÉ
✺ Vendredi	9h - 12h / 14h - 18h
✺ Samedi	9h - 12h / 14h - 18h
✺ Dimanche et Jours fériés	FERMÉ

Prochaines visites de quartiers

Samedi 13 mai 2023 de 9h30 à 11h30
Quartier Bois Gast/Bono Campo
Bonchamp Ouest, Rues : Hector Berlioz, La Faux, Maurice Ravel, Georges Bizet, Claude Debussy et Darius Milhaud.

Samedi 24 juin 2023 de 9h30 à 11h30
Quartier Chambrouillère
Bonchamp Nord-Ouest

Mm BIO ! TRANSFORMATEUR D'INGRÉDIENTS BIO

« *En tant que distributeurs et transformateurs, nous proposons nos produits et nos recettes à tous les professionnels qui consomment, transforment, préparent et revendent des ingrédients Bio. Nous mettons un point d'honneur à privilégier au maximum les produits locaux et français et surtout de qualité comme du quinoa, du riz, de la pistache ou encore de l'amande…* » expliquent les associés.
Dans leur local de 300 m2, sur les étagères, 150 références dans des sacs de 250g à 5kg, transparents, recyclables et refermables, sont exposés. Des mélanges prêts à cuisiner attirent le regard. Tous les conseils de préparation sont indiqués sur les étiquettes. Dans leur laboratoire de transformation, ils créent leurs recettes et adaptent le conditionnement en fonction des besoins et attentes de leurs clients. ■

Mm BIO !
8 Rue Gutenberg – ZI Sud des Grands Bouessays
CONTACT Marc LORIEAU **06 79 09 74 38**
www.mmbio.fr

Marc LORIEAU (44 ans), à gauche, et Julien MORIN (35 ans) commercialisent des produits alimentaires secs et biologiques. Des préparations sur-mesure figurent aussi à leur catalogue.

JEAN-PIERRE LEVEQUE S'INSTALLE COMME PISCINISTE AVEC CARRÉ DÉTENTE

Salarié depuis 15 ans en Travaux publics, Jean-Pierre Leveque, 39 ans, vient de créer l'entreprise Carré détente qui comporte 4 activités : piscine, spa, studio de jardin et cuisine d'été.
« *J'ai effectué une formation de pisciniste de 6 mois à Rennes pour obtenir un diplôme reconnu de technicien de maintenance* », explique Jean Pierre Leveque et ajoute « *Il s'agit de maîtriser parfaitement la gestion du traitement de l'eau pour proposer un contrat annuel de maintenance, qui est très important* ».
Profil de la clientèle varié, le gérant de Carré détente propose ses services aux particuliers comme aux professionnels. Les budgets s'élèvent entre 2 000 et 80 000 € selon les besoins des clients.
Jean-Pierre Leveque est intransigeant sur la qualité des matériaux et des produits. « J'ai passé beaucoup de temps à choisir mes fournisseurs, tous Français. Un savoir-faire reconnu, une garantie qualité ».
« *Dans ce contexte actuel de pénurie d'eau, nos réalisations ne demandent qu'un seul remplissage de piscine à la différence des piscines gonflables qui en exigent plusieurs dans l'année* » précise-t-il. ■

CONTACT
07 63 80 23 00
bonjour@carredetente.fr
www.carredetente.fr

AU BONHEUR DES LAMES UN AFFUTEUR SUR LE MARCHÉ DU JEUDI

Un affuteur itinérant toutes lames : couteaux, ciseaux, tondeuses, jardinage, bricolage est présent le jeudi (semaines impaires) sur le marché place de Diedorf. ■

CONTACT
06 70 12 58 24
aubonheurdeslames53@gmail.com

AMÉLIE DURFORT, NOUVELLE COACH EN RÉÉQUILIBRAGE ALIMENTAIRE RUE DU MAINE

Ancienne aide-soignante, Amélie s'est installée au 3 rue du Maine après une formation comme coach en rééquilibrage alimentaire avec la franchise Dietplus. Elle accompagne ses clients pour les aider à perdre du poids.
« *En choisissant ce métier, je voulais garder le relationnel et l'accompagnement à la personne. Mes clients, à partir de 16 ans, ont des motivations diverses, certains pour un surpoids important, mais pour d'autres, juste un besoin de détox et d'une perte de 3 ou 4 kg* ».
Au premier rendez-vous, Amélie dresse un bilan avec une analyse de votre masse musculaire, graisseuse hydrique et également votre comportement alimentaire. Le programme de la cure en trois phases (amaigrissement, stabilisation et entretien) est à base de complément de plantes naturelles pour un coût d'environ 40 € par semaine pour une perte de 3 à 4 kg par mois. ■

CONTACT
06 36 10 41 18

FOURRIER PAYSAGE CHANGE DE PROPRIÉTAIRE

Depuis 47 ans, l'entreprise Fourrier paysage, spécialisée dans l'aménagement extérieur, est une référence dans le département. C'est en 2009 que la famille Fourrier cède la société à Benoit Maurice. Celui-ci vient de passer le relais en début d'année à un couple de repreneurs : Quentin Garnier, un des 25 salariés que compte actuellement l'entreprise, et sa compagne Océane Binet (voir photo).
« Avant d'arriver dans l'entreprise en 2015 et de gravir les échelons, j'ai passé et réussi le concours de meilleur apprenti de France et surtout participé aux olympiades des métiers à Strasbourg en 2015. Nous reprenons le flambeau avec ma compagne qui s'occupe de l'administratif et de l'accueil. Nous avons choisi de garder le nom de Fourrier, une signature dans le département, et l'ambiance familiale avec une équipe compétente et soucieuse d'un travail de qualité ».
Les équipes œuvrent auprès des particuliers, bien qu'ils assurent également l'entretien dans les collectivités comme Bonchamp. *« Nous accompagnons les clients pour exploiter au mieux le potentiel de leur jardin ou espaces vierges, nous réalisons les pavages, dallages, allées, carrés potagers, en s'adaptant au besoin du client et selon tous les budgets ».*
Horaires d'ouverture de la pépinière :
Du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-18h30 et le Samedi 9h-12h / 14h-17h.
2 bis route du Mans **02 43 90 92 00**.
Fourrierpaysagistepepinieriste
www.fourrier-paysagiste-pepinieriste.fr

TABLACASA PROPOSE DU MOBILIER D'INTÉRIEUR

TABLACASA l'entreprise française spécialiste de la chaise à assise rotative et des tables en céramique a ouvert une 2ème plateforme logistique de 1 600 m² à Bonchamp en ZI (en face Techni Industries).
Cette ouverture marque une nouvelle étape dans le développement de la marque. Elle permettra tout à la fois d'améliorer les flux logistiques, d'optimiser la livraison des commandes des clients.
Cette plateforme logistique dispose d'une capacité de stockage d'environ 10 000 m³ de produits. Elle est spécifiquement dédiée aux flux logistiques des 650 distributeurs français et européens (Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Portugal, Espagne) des produits de la société TABLACASA. Cette plateforme sera également ouverte au grand public une fois par an, à l'occasion des ventes des fins de séries ou des prototypes.
TABLACASA dispose d'une première plateforme logistique de 3 000 m² à Herblay (95) en région parisienne.
Créée en 2017, TABLACASA spécialiste de la table et de la chaise est le N°1 de la chaise rotative avec retour automatique. Son équipe commerciale se compose de 10 agents rayonnant sur la France et l'Europe.

CONTACT
Fabrice Dormaels **07 86 58 19 05**
www.tablacasa.com

THOMAS HUCHEDÉ REPREND LE GARAGE MEZIÈRES ROUTE DU MANS

Thomas Huchedé, mécanicien depuis l'âge de 15 ans, louait les locaux du garage Hintzy à Laval depuis 11 ans, dans l'attente d'acquérir un garage. C'est chose faite car depuis le 1er avril, il est le nouveau garagiste, agent Renault Dacia, route du Mans.
Installé depuis 35 ans à Bonchamp, après avoir succédé à son père Georges Mézières qui avait créé le garage en 1962, Jean-François Mézières prend sa retraite.
« Le garage Huchedé reste agent Renault Dacia avec quatre mécaniciens, un apprenti, une secrétaire et moi-même. Mon équipe lavalloise a rejoint celle de Bonchamp pour répondre au mieux aux besoins du client » souligne Thomas Huchedé et ajoute *« je propose la vente de véhicules neufs et occasions, la réparation mécanique toutes marques mais aussi la réparation des véhicules électriques, le remplacement et réparation de pare-brise. Je continue la distribution de carburants et j'aviserais pour la suite en fonction des volumes, des normes sanitaires et de sécurité ».*
CONTACT Garage Huchedé - 11 route du Mans **02 43 90 36 79** garage-huchede@orange.fr

Agenda

LUNDI 17 au SAMEDI 22 AVRIL
20h15
32ème Festival du Théâtre Amateur de la Mayenne
Les Angenoises

MARDI 18 AVRIL **10h30**
Conte Jeune public
Il était une fois dans mon petit bois *par Nitaya*
Médiathèque

JEUDI 20 AVRIL **15h à 19h**
Don du sang
Pôle associatif

JEUDI 27 AVRIL **20h30**
Tombées du ciel
Duo poético clowesque par la Cie Ouiza
Les Angenoises

SAMEDI 6 MAI
20h30
Mental Circus
Spectacle de magie de Viktor Vincent
Les Angenoises

SAMEDI 6 MAI / DIMANCHE 7 MAI
Tournoi de Padel
Complexe sportif

DIMANCHE 14 MAI
Randonnée gourmande
avec ALB

LUNDI 29 MAI
Tournoi de jeunes de football
Complexe sportif

DU MARDI 30 MAI
AU VENDREDI 16 JUIN
Tournoi seniors de tennis
Complexe sportif

VENDREDI 2 JUIN
Tournoi nocturne national de badminton
Complexe sportif

SAMEDI 10 JUIN
DIMANCHE 11 JUIN
Spectacle de danse Jazzline
Les Angenoises

DIMANCHE 18 JUIN
Kermesse de l'école Nazareth

JEUDI 22 JUIN **15h à 19h**
Don du sang

SAMEDI 24 JUIN
Fête des écoles publiques

VENDREDI 30 JUIN
Critérium cycliste
Centre-ville avec ALB

SAMEDI 1er JUILLET
Gala annuel de Gymnastique Rythmique
Complexe sportif

DIMANCHE 2 JUILLET
Ouverture de saison de
l'Espace Loisirs de Galbé

Exposition «Les herbiers d'Emilie Vast»

Jusqu'au 28 juin 2023

à la médiathèque

Cette exposition propose une sélection des trois herbiers de la plasticienne, graphiste, photographe et illustratrice Emilie Vast : La petite flore des bois d'Europe, Les arbres feuillus d'Europe et Les plantes sauvages des villes. Petits traités de botanique et livres d'images, les herbiers présentent en planches la découpe de feuilles, de fleurs, de fruits et de graines.

(Exposition prêtée par la Médiathèque du Pays de Château-Gontier).

Crédit photo : Collection L'Herbier, de Emilie Vast © éditions MeMo, 2009 - 2010 et 2011

SALON - LAVAL VIRTUAL : DU 12 AU 16 AVRIL

Laval Virtual revient pour sa 25ème édition !

Salon majeur dédié aux technologies immersives - réalité virtuelle et augmentée-.

Cinq jours d'expositions pour découvrir les technologies avant-gardistes.
Le thème de cette année : **Think the Futur !** (Penser l'avenir).
Au programme, la découverte des innovations, des démonstrations, le festival d'art numérique Recto VRso, et des conférences pour le salon professionnel…
En chiffres, Laval Virtual ce sont 200 exposants, 10 000 participants et plus de 50 intervenants dans un espace de 5 400 m² ! Et avec deux formules de visites, c'est l'occasion pour les participants - professionnels comme le grand public - de vivre une réalité virtuelle. ■

ENVIRONNEMENT

Broyat gratuit de végétaux en déchetterie

Une campagne de broyage des branches est organisée dans neuf déchetteries de Laval Agglomération dont celle de Bonchamp, jusqu'au 28 avril. Et c'est gratuit !

Afin d'inciter les habitants à s'engager dans une démarche de valorisation des végétaux et profiter des bienfaits du paillage, une campagne de broyage est organisée par la Direction prévention et gestion des déchets de Laval agglomération.
Tous les habitants sont invités à séparer leurs branchages à l'arrivée en déchèterie et à les mettre dans le stock à broyer. Le prestataire GÉNIE se déplacera toutes les semaines ou toutes les deux semaines sur les 9 déchèteries pour broyer ce stock, il n'est donc pas nécessaire de venir déposer ses branches le jour du broyage.
Le broyat est libre et gratuit. Pensez à apporter vos contenants !
Il est possible de venir gratuitement en déchèterie se servir en broyat. Le broyat peut être utilisé pour pailler les potagers et limiter les arrosages, ou comme structurant dans le composteur pour éviter les petites mouches.
Pensez aux oiseaux, privilégiez la taille des arbres entre le 1er septembre et le 30 mars. ■

MAJORITÉ MUNICIPALE

Lors du conseil municipal du mois de février, les élus de Bonchamp Perspectives ont présenté le budget 2023. La gestion prudente, dite en bon père de famille, menée depuis plusieurs années nous permet une nouvelle fois de ne pas augmenter le taux d'imposition de la part communale.
Notre ville, de par sa proximité avec Laval et la gare, la diversité des commerces et services existants et le dynamisme associatif, attire chaque année de nouveaux habitants et de nombreux usagers des communes voisines. Nos projets et notre budget intègrent cette charge de centralité.
Mais le contexte inflationniste que nous connaissons tous contraint nécessairement nos décisions. Les dépenses d'énergie et alimentaires pèsent de plus en plus lourd dans le fonctionnement de nos services et particulièrement celui du périscolaire. Pour autant, nous avons choisi de limiter l'augmentation annuelle de la contribution des usagers au service public, conduisant à un reste à charge en hausse pour la collectivité.
Parce que nous croyons à la solidarité sociale, nous veillons à chaque instant à l'équilibre entre le développement de notre ville et la préservation du vivre ensemble.
Nous restons à l'écoute de vos attentes par mail à bonchamperspectives@gmail.com

Les élus de Bonchamp Perspectives
Gwénaël POISSON, Josiane CORMIER, Michel TRIQUET, Fabienne LE RIDOU, Jean-Marc COIGNARD , Janick LECHAT, Jacques PELLOQUIN, Isabelle OZILLE, Pascal PIGNÉ, Patricia CHOPIN, Isabelle LEFEUVRE, Nathalie PINÇON, Karine DUVAL, Valérie MELOT-RAYNAL, Jean-Jacques LUCAS, Régis BENOIST, Isabelle PARIS, Laurent BEUCHER, Franck POIRIER, Marlène RIAUTÉ, Jérémy LEROUX, Damien LALLEMAND, Rachèle LECOURT, Marvin GUYARD, Gérard BARBÉ.

MINORITÉ MUNICIPALE

Des choix budgétaires contestables

En ce début d'année, les débats du conseil municipal sont largement consacrés aux budgets. Nous y participons activement, dans les différentes commissions où nous siégeons , mais sans y être toujours entendus, et nous n'avons donc pas validé les choix effectués.
Chacun est confronté à l'inflation, notamment des prix alimentaires, et à la crise énergétique. C'est vrai aussi pour les communes, et tout n'est pas possible. Mais, avec sa proximité de Laval et sa situation financière, Bonchamp est une commune qui se porte très bien, et qui peut même obtenir des nouvelles aides de l'Etat comme « le fonds vert ». C'est pourquoi, nous demandions que les habitants propriétaires n'aient pas à subir totalement **la hausse de 7,1% des bases d'imposition de la taxe foncière en 2023,** le Maire et la majorité municipale ont refusé.
Sans doute pour essayer de démontrer que l'équilibre budgétaire était difficile, la majorité municipale a anticipé des dépenses qu'elle avait elle même prévues, dans les orientations présentées en janvier, qu' «à partir de 2024» !
Et il a fallu insister pour savoir que des discussions se déroulaient déjà, en petit comité, avec une section de l'ESB.
Une petite manoeuvre pas très respectueuse du conseil.
Cette méthode est d'autant plus regrettable qu'un consensus existe pour le démarrage de la rénovation de la résidence «Les Rosiers», l'aménagement du quartier des fleurs, le développement des pistes cyclables, la réfection de certaines voiries, la réhabilitation extérieure de la longère Fricot, le remplacement du groupe froid aux Angenoises et de la chaudière à l'école maternelle par exemples.

Jonathan BOURE, Anne Marie MILLE, Matthieu PERTHUE, Michel PERRIER
Plus d'infos : **www.bonchamp-ensemble.fr**

la Cie OUIZA présente

Jeudi 27 Avril 2023

20h30

Les Angenoises - Bonchamp

TOMBÉES DU CIEL

duo poético-clownesque

affiche > François SOUTIF [http:// francoissoutif.blogspot.fr]

Avec Caroline Sourget et Fanny Geslin

Tout public à partir de 8 ans

Durée : *1h10* - ***Placement libre assis***

Tarif *: Plein 8€ / Réduit 5€*

Billetterie : *Les Angenoises 02 43 91 45 18*

Office de Tourisme de Laval 02 43 49 45 26

Magasins Leclerc et Cultura (Ticketnet.fr)

Les Angenoises CENTRE CULTUREL

BONCHAMP

france bleu mayenne